

AKS PRUDENTIEL

PARTIE A STATUTAIRE

Présentation succincte

Code Isin	:	FR0010120089
Dénomination	:	AKS PRUDENTIEL
Forme juridique	:	Fonds Commun de Placement – de droit français
Date de création	:	12 octobre 2004
Compartiment	:	non
OPCVM Nourricier	:	Le FCP est nourricier du FCP Elan Multi Sélection Prudence
Société de Gestion	:	Rothschild & Cie Gestion
Autres Délégués	:	HSBC Securities Services (France) pour la gestion comptable
Dépositaire	:	Rothschild & Cie Banque
Commissaire aux comptes	:	Charles Huntziger
Commercialisateur	:	Rothschild & Cie Gestion

Informations concernant les placements et la gestion

Classification : Diversifié

Objectif de gestion :

Le FCP est un OPCVM nourricier du FCP maître Elan Multi Sélection Prudence. En conséquence, son objectif de gestion est identique à celui du FCP maître diminué des frais de gestion de l'OPCVM nourricier, à savoir obtenir une performance supérieure à la moyenne des performances des OPCVM de la catégorie « *Diversifié euro à dominante taux* » définie par © EuroPerformance (indice FRA OPC Profil Prudent).

Indicateur de référence :

L'indicateur de référence est celui de l'OPCVM Maître, à savoir le **FRA OPC Profil Prudent**. Cet indice est calculé par © EuroPerformance, et correspond à la moyenne des performances de l'ensemble des OPCVM classés *Diversifié euro à dominante taux* par © EuroPerformance.

Stratégies d'investissement:

Le FCP a pour vocation d'investir en permanence et en totalité dans le FCP Elan Multi Sélection Prudence et à titre accessoire en liquidités.

Rappel des caractéristiques du FCP maître :

Objectif de gestion du FCP maître : Elan Multi Sélection Prudence a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à la moyenne des performances des OPCVM de la catégorie « *Diversifié euro à dominante taux* » définie par © EuroPerformance (indice FRA OPC Profil Prudent), en investissant à plus de 90% en parts ou actions d'OPCVM.

Indicateur de référence du FCP maître : L'indice de référence du FCP est le **FRA OPC Profil Prudent**. Cet indice est calculé par © EuroPerformance, celui-ci correspond à la moyenne des performances de l'ensemble des OPCVM classés *Diversifié euro à dominante taux* par © EuroPerformance. La classification « *Diversifié euro à dominante taux* » est attribuée par © EuroPerformance à partir des informations officielles (notices d'information ou prospectus complet), des données en provenance des sociétés de gestion avec les fiches produits, les inventaires de portefeuilles et les opérations sur titres. L'analyse de ces documents est enrichie par l'étude des politiques d'investissement, ce qui permet un comparatif des OPCVM en fonction des Objectifs de gestion. Plus spécifiquement, la classification © EuroPerformance « *Diversifié euro à dominante taux* », correspond à une gestion en actions et produits de taux proposés par un ou plusieurs émetteurs de la zone Euro, la part d'action étant inférieure à 40% du portefeuille. Cet indice est disponible sur le site www.europerformance.fr
Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel

Stratégies d'investissement du FCP maître:

Le FCP Elan Multi Sélection Prudence est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés, le pourcentage minimum de détention ou d'exposition à ces OPCVM sera de 90 %. Le FCP investira dans des d'OPCVM de produits taux ou convertibles de façon majoritaire et pourra pour le solde investir dans des OPCVM de produits d'actions.

▪ **Allocation stratégique :** en vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit majoritairement en OPCVM de produits de taux ou convertibles (France, Europe) et pour le solde en OPCVM actions (France, Europe et autres zones), selon l'allocation globale suivante :

- ✓ Entre 75 et 100 % en OPCVM de produit de taux ou convertibles (France, Europe et autres zones) de signature d'Etat, privé, et de qualité « *investment grade* » ou non.,
- ✓ Entre 0 et 25 % en produits d'actions de petites, moyennes et grandes capitalisations (France, Europe et autres zones).

Le fonds pourra être exposé aux pays émergents jusqu'à 10% de son actif.

▪ **Sélection des sous-jacents** : le portefeuille Elan Multi Sélection Prudence est diversifié et arbitré de manière active et discrétionnaire, en terme de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- ✓ La définition de l'allocation globale en termes de produits, de zones géographiques et de styles, au sein d'un Comité Stratégique Mensuel et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- ✓ La sélection des OPCVM, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des fonds de l'univers d'investissement :
 - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les fonds pré-sélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances de fonds dans leur catégorie respective.
 - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les fonds offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des fonds étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gestionnaire interviendra sur le risque d'action, de taux et de change. Ces interventions se feront à titre de couverture et/ou d'exposition en vue de réaliser l'objectif de gestion. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures, options, swaps et change à terme. A cet effet, en vue de réaliser l'objectif de gestion, l'utilisation des instruments dérivés aura pour objectif de couvrir le portefeuille composé d'OPCVM de produits de taux et d'OPCVM de produits action, en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (vente de contrat à terme et achat de contrat à terme).

Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif.

Existence éventuelle d'un risque de change pour le résident français

Profil de risque :

L'actif du Fonds sera en permanence et en totalité investi dans le FCP Elan Multi Sélection Prudence qui est lui-même investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Le profil de risque de AKS PRUDENTIEL est identique à celui de son maître

Rappel du profil de risque du FCP Maître :

- **Risque lié à la gestion mise en œuvre :**
 1. **Risques de marches** : Oui
Le FCP peut connaître un risque :
 - a. liés aux investissements indirects en actions, cet investissement est limité à 25 % de l'actif,
 - b. liés aux investissements indirects de grandes et petites capitalisation, cet investissement est limité à 25 % de l'actif,
 - c. liés aux investissements indirects sur les marchés émergents, cet investissement est limité à 10 % de l'actif,
 2. **Risque de taux et de crédit** : risque lié aux investissements indirects dans des obligations, des titres de créances négociables et constitué par le bilan et ses engagements Hors Bilan dû à sa sensibilité au mouvement des courbes des taux, cet investissement est limité à 100 % de l'actif. Les investissements dans des OPCVM de taux « High Yield » ne représenteront pas plus de 15 % de l'actif. Néanmoins, d'autres expositions « High Yield » via des OPCVM de taux sans dominante particulière en terme de qualité de signature, peuvent impacter le risque du portefeuille.
 3. **Risque que la performance** de l'OPCVM ne soit pas conforme à ses objectifs,
 4. **Effets possibles de l'utilisation des instruments financiers dérivés** sur le profil de risque,
 5. **Risques liés aux investissements dans des titres de créances**, cet investissement est limité à 10 % de l'actif,
 6. **Risque de perte en capital** : le porteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital.

Garantie ou protection : Néant

Souscripteurs concernés : Le FCP est ouvert à tous souscripteurs et sert de support de contrats d'assurance-vie.

Profil de l'investisseur type :

Le FCP est plus particulièrement destiné à des investisseurs cherchant une valorisation de leur capital sur la durée des placements recommandée au travers d'OPCVM.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de sa richesse/patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à trois mois mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement au risque de cet OPCVM.

Durée des placements recommandée : Trois ans

Informations sur les frais, commissions et la fiscalité

- Frais et Commissions :

Commission de souscription et de rachat :

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent à la société de gestion, au commercialisateur, distributeur, etc

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux Barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	4,20 % Maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant

Les frais de fonctionnement et de gestion :

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement	Actif net	0.50 % maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvements :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Rappel des Frais et commissions du FCP Maître :

➤ Commission de souscription et de rachat du FCP maître :

Le FCP investira dans le FCP ELAN Multi Sélection Prudence dont les commissions de souscriptions et de rachats maximum sont les suivantes, **néanmoins le FCP AKS Prudentiel sera exonéré des droits d'entrée et de sortie dans le maître.**

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux Barème	Taux appliqué à AKS PRUDENTIEL
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	4,75% maximum	Néant
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant	Néant

➤ **Les frais de fonctionnement et de gestion du FCP maître :**

Le FCP investira dans le FCP Elan Multi Sélection Prudence, dont les frais de fonctionnement et de gestion maximum sont les suivants :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème
<i>Frais de fonctionnement et de gestion TTC (incluant tous les frais hors frais de transaction, de sur performance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement</i>	<i>Actif net</i>	<i>1.14 % maximum</i>
<i>Commission de surperformance</i>	<i>Actif net</i>	<i>Néant</i>
<i>Prestataires percevant des commissions de mouvement :</i> <i>- Intermédiaire,</i> <i>- Dépositaire,</i> <i>- Société de gestion.</i>	<i>Prélèvement sur chaque transaction</i>	EUR 15 sur les Futures et autres options françaises EUR 11 sur contrat CAC 40 EUR 15 sur futures étranger EUR 10 sur options étrangères

Par ailleurs la société de gestion ne perçoit aucune commission en nature.

Frais de gestion maximum des OPCVM sous-jacents : Les frais de gestion indirects d'Elan Multi Sélection Prudence liés à ses investissements dans d'autre OPCVM ne représenteront pas en moyenne pondérée par les positions sur les sous-jacents plus de 2% sur l'exercice

Régime Fiscal :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur ou distributeur de l'OPCVM.

Informations d'ordre commercial

Conditions de souscriptions et de rachats :

Les demandes de souscriptions et rachats sont reçues chaque jour, centralisées auprès de Rothschild & Cie Banque chaque jeudi à dix heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

Les parts de l'OPCVM sont libellées en Euro, celles-ci sont décimalisées en millièmes de parts.

Réception des souscriptions et des rachats :

Rothschild & Cie Gestion 42-44 rue d'Anjou 75008 Paris
Rothschild & Cie Banque 17 avenue Matignon 75008 Paris

Date de clôture de l'exercice :

Dernier jour de bourse du mois de Décembre (1^{ère} clôture Décembre 2005).

Affectation du résultat :

OPCVM de capitalisation

Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative :

La valeur liquidative est calculée chaque vendredi sauf si la bourse de Paris est fermée ou si ce jour est férié en France. Dans ce cas, la valeur liquidative est calculée le jour ouvré, d'ouverture de la bourse de Paris, qui précède.

Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative :

La valeur liquidative est publiée dans les locaux du dépositaire (Rothschild & Cie Banque) ou dans les locaux de la société de gestion (Rothschild & Cie Gestion).

Devise de libellé des parts ou actions

Euro

Date de création:

Cet OPCVM a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 5 octobre 2004

Il a été créé le 12 octobre 2004.

L'OPCVM maître a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 11 décembre 1998 et créé le 17 décembre 1998

Informations supplémentaires

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Rothschild & Cie Gestion
Service Commercial
42-44 rue d'anjou
75008 Paris

Des explications supplémentaires peuvent être obtenues auprès du service commercial de la société de gestion (tel : 01 40 74 40 84) ou par e-mail à l'adresse suivante : rothschild.opcvm-info@fr.rothschild.com

Par ailleurs, les documents d'information relatifs au FCP maître Elan Multi Sélection Prudence de droit français, agréé par l'Autorité des marchés financiers, sont disponibles auprès du Service Commercial de Rothschild & Cie Gestion (adresse et numéro de téléphone indiqués ci-dessus).

Date de publication du prospectus : 30 décembre 2005

Le site de l'AMF www.amf-France.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

Le présent prospectus simplifié doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.